

TERMES DE REFERENCE

Pour le recrutement du personnel du Programme de Réhabilitation et de Renforcement de la Résilience des Systèmes Socio-Ecologiques du Bassin du Lac Tchad (PRESIBALT).

I. Contexte :

Brève présentation du programme

Les écosystèmes du bassin du Lac Tchad sont d'une variabilité naturelle importante et sont exposés de plus en plus à différents stress que le changement climatique et les facteurs anthropiques pourraient accentuer. Sur le plan hydrologique, malgré une amélioration de sa superficie en eau (14.800 km² en 2013 contre 2.500 km² dans les années 1980-90), due à une pluviométrie plus favorable, la situation du Lac est nettement inférieure à son état de Lac « normal » atteint dans les années 1970 avec 25.000 Km². La forte et croissante concentration des populations dans le lac et sa zone d'influence (13,3 million en 2013 et 18,3 millions projetés en 2025) a exacerbé la pression sur les ressources naturelles dont l'exploitation génère des conflits sociaux récurrents graves.

L'ampleur de la situation exige une approche régionale d'intervention dont la réhabilitation et le renforcement de la résilience des systèmes socio-écologiques devraient constituer un volet à impact rapide et visible. C'est dans ce contexte que la Banque Africaine de Développement (BAD) propose d'appuyer la mise en œuvre d'un programme de réhabilitation et de renforcement de la résilience des systèmes socio-écologique qui s'inscrit dans le Plan d'Investissement Quinquennal (PQI 2013-2017) de la CBLT pour améliorer la résilience des populations vulnérables, du Bassin du Lac Tchad.

Le PRESIBALT traduit l'engagement de la Banque Africaine à assister la CBLT dans la mise en œuvre de son plan quinquennal d'investissement (2013-2017). Il vise à réaliser les investissements importants nécessaires au renforcement de la résilience des systèmes socio-écologiques, économiques et institutionnels au niveau régional, une meilleure valorisation des ressources disponibles en eau, comme des potentialités productives des systèmes fluviaux et lacustres qui sont susceptibles de permettre rapidement un développement économique et social des populations de la région.

Objectifs du Programme

Le Programme de réhabilitation et de renforcement de la résilience des systèmes socio-écologiques du Bassin du lac Tchad (PRESIBALT) a pour objectif la réduction de la pauvreté des populations vivant des ressources du Bassin du Lac Tchad.

De façon spécifique, le programme vise : (i) le renforcement de la résilience des systèmes socio-écologiques, (ii) la préservation des écosystèmes et la valorisation des principales productions dans un contexte d'adaptation aux changements climatiques, (iii) le renforcement de la paix sociale à travers une bonne gouvernance des ressources partagées.

Composantes du Programme

Le programme s'articule autour de trois composantes suivantes : (i) préservation et valorisation des ressources en eau ; (ii) développement des ressources, services écologiques et chaîne de valeur ; (iii) renforcement institutionnel et gestion du programme.

La durée prévue de réalisation du programme est de cinq années à compter de l'entrée en vigueur des Dons et des Prêts.

La Banque Africaine de Développement (BAD) par le biais du Fonds Africain de Développement soutient la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) dans la mise en œuvre du PRESIBALT qui implique une multitude de parties prenantes, à savoir les Ministères techniques, les Etablissements Parapublics Nationaux, les institutions spécialisées internationales, la Société Civile, les Collectivités Locales et les organisations des acteurs du secteur rural, les groupes vulnérables, etc.

Pour maintenir le cap sur les objectifs du programme, en mesurer les résultats, les effets et les impacts, le programme doit être doté d'un personnel conséquent pour coordonner sa mise en œuvre.

Les présents termes de référence visent à servir de base pour le recrutement des cadres du programme sur une base concurrentielle.

A. COORDINATION NATIONALE DU NIGER

Poste : Coordinateur National	Pays : NIGER
Supérieur hiérarchique : Coordinateur Régional	Lieu : DIFFA
Durée : Deux (2) ans	

I. Description du poste

Dans le cadre de la mise en œuvre du PRESIBALT, il est prévu le recrutement d'**un Coordinateur National** chargé de l'exécution du programme au niveau du pays.

a) Fonctions, Tâches et Responsabilités

Le Coordinateur National assure l'administration quotidienne du programme au niveau national. A cet effet :

- Il organise les sessions annuelles de planification, de contrôle et de suivi de l'exécution du programme de travail annuel et le budget y afférent en relation avec les agences d'exécution ;
- Il élabore le calendrier des acquisitions et les dossiers d'appel d'offres ;
- Il coordonne le suivi évaluation interne ;
- Il organise les missions de suivi externe, les missions de supervision périodiques.

b) Tâches

- Le Coordinateur National élabore les rapports d'activités trimestriels et annuels sur l'état d'avancement du programme, et les soumet à la Coordination Régionale ;
- Il veille à ce que les différents partenaires intervenant comme opérateurs techniques dans la réalisation des volets du projet adressent les rapports périodiques à la CN ;
- Il veille à ce que le comptable tienne un système de comptabilité pour l'ensemble du projet ;
- Enfin, il s'assure que les activités du projet sont en harmonie avec celles des autres bailleurs de fonds dans le secteur.

c) Formation et Compétences

- Titulaire d'un diplôme Bac +5 dans une discipline liée au développement rural et la gestion des ressources naturelles (Environnement, Génie Rural, Planificateur, Aménagiste, agroéconomiste..).

Le Coordonnateur National doit avoir les compétences suivantes :

- Aptitude à assimiler et analyser l'information complexe et à tirer les conclusions pour l'action ;
- Excellente aptitude à la communication (orale, écrite et en matière d'exposés) ;
- Aptitude à collaborer et à travailler efficacement avec ses collaborateurs;

- Aptitude à motiver et responsabiliser les membres de l'équipe ;
- Aptitude à animer une équipe technique, à cerner les questions stratégiques clés, les possibilités et les risques, définir et faire prévaloir une orientation générale qui emporte l'adhésion de ses collègues ;
- Aptitude à prendre des décisions et sûreté de jugement.

d) Expérience.

- Au moins 10 ans d'expérience dans la coordination, la mise en œuvre, le suivi et évaluation des programmes ou projets, acquise principalement à l'international et dans différents secteurs (secteur public, secteur privé, ONG).
- Aptitude avérée à superviser et diriger des équipes multidisciplinaires.
- Expérience de la formulation, de gestion et de mise en œuvre des projets orientés vers les clients et axés sur l'obtention des résultats ;
- Une connaissance des procédures de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de tout autre bailleur de fonds multilatéral serait un avantage.
- La connaissance approfondie des règles, des modalités et instruments de gestion de projets et programmes.
- Connaissance de la politique des organismes des Bassins et/ou des projets ou programmes transfrontaliers.
- Faire preuve de sensibilité aux problématiques de développement durable.
- Maîtrise parfaite, écrite et parlée de l'une des langues de travail de la CBLT à savoir le Français et l'anglais. Assez bonne connaissance écrite et parlée de l'autre langue serait un atout ;
- La maîtrise courante des logiciels et systèmes d'exploitation les plus utilisés (MS office) est requise ;
- Une connaissance de l'éventail des technologies de l'information et des outils et méthodes d'évaluation serait souhaitable ;
- Bonne conditions physiques et aptitudes à effectuer des déplacements sur le terrain.

e) Durée du contrat.

La durée du contrat du Coordonnateur National est de cinq (05) ans. Cependant, il sera évalué chaque année et la reconduction de son contrat sera subordonnée à une évaluation des performances jugée acceptable par la tutelle du programme en accord avec la Banque Africaine de Développement.